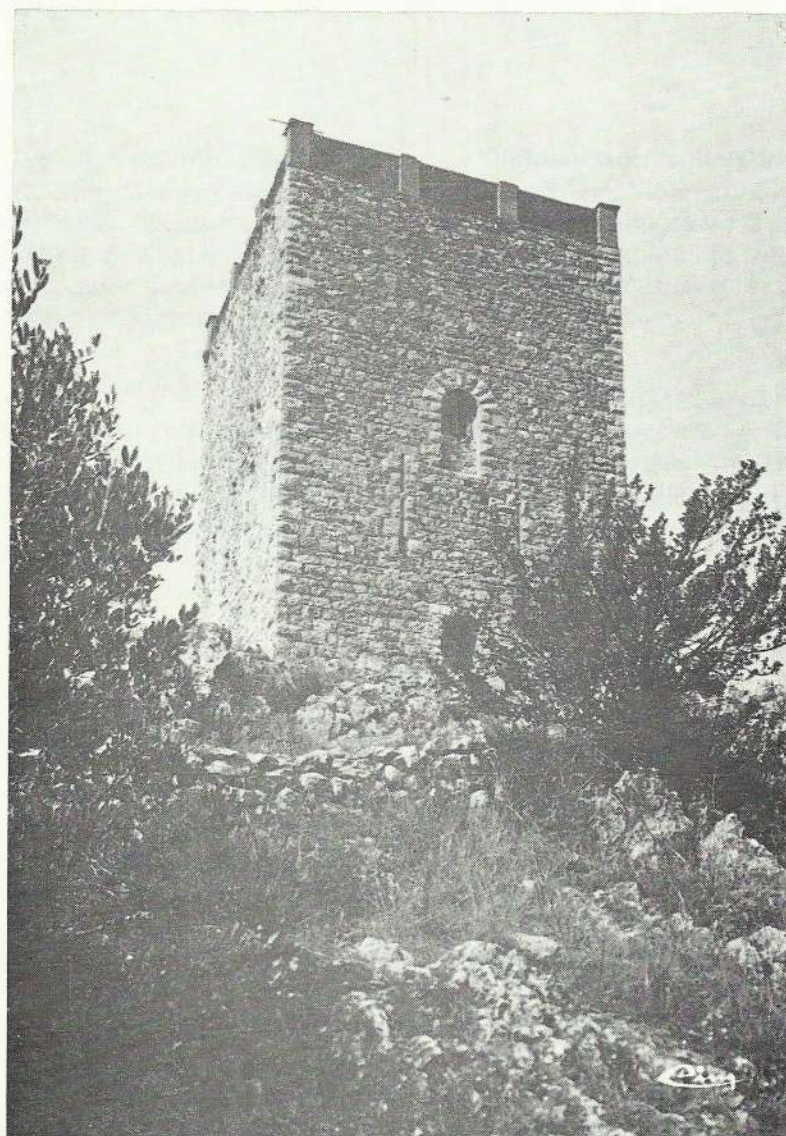




L'INFORMATION COMMUNALE



VILLE
DU
REVEST-LES-EAUX



EXCEPTIONNEL ...

*
* *

* **Exceptionnel** l'hiver 1985! Un tel froid pendant dix jours qui fait éclater les conduites et les compteurs d'eau, détruit les mimosas, les eucalyptus, les agrumes et les géraniums, cela ne se voit que tous les vingt ans et encore... Aussi replante-t-on et tout repousse dans les jardins. Protéger les canalisations d'eau? Pourquoi? 1985? C'était exceptionnel.

Et arrive 1986 - Oh! Ce fut beaucoup plus court. Une seule petite nuit, celle du 10 février, mais accompagnée d'un vent glacial et de nouveau voici les conduites et les compteurs d'eau qui éclatent pendant que meurent avant d'avoir eu le temps de grandir mimosas, eucalyptus, agrumes et géraniums.

* **Exceptionnelle** une campagne électorale comme la dernière au cours de laquelle nous avons été à peu près épargnés par l'affichage sauvage tandis que le défilement des colleurs d'affiches semble s'être donné libre cours sur le territoire des communes voisines. Il est vrai que nous n'avions pas lésiné sur la surface des panneaux. Ce n'était pas particulièrement esthétique mais très utile cependant.

* **Exceptionnel** le choix de notre école primaire pour le lancement par Monsieur le Commissaire de la République de la campagne «Rentrée scolaire sans accident». Surpris et flattés par cette décision nous avons tenu, pour le renom du Revest, à recevoir du mieux possible toutes les hautes personnalités du département et de la prévention routière qui, avec la police nationale et la gendarmerie, entouraient le préfet dont les services avaient convoqué la presse, la radio et la télévision.

Nous n'avons pas été tenus au courant officiellement du résultat de la campagne dans le Var, mais je sais que les élèves de notre école n'ont pas retrouvé la piste routière telle qu'elle était organisée et fonctionnait au cours des années précédentes. Ils ont été déçus et nous le regrettons avec eux et leurs maîtres.

Quant aux résultats dans la commune je n'aurais pas manqué de décliner le choix du Revest, aussi flatteur fût-il, si j'avais supposé un seul instant qu'ils allaient se traduire par une pluie de contraventions accompagnée de contrôles répétitifs et systématiques des véhicules à l'entrée du village.

Du discours inaugural de Monsieur le Commissaire de la République j'avais retenu, quant à moi, que des avertissements seraient donnés aux automobilistes pour les infractions vénielles tandis que des sanctions puniraient les infractions graves susceptibles de mettre la vie d'autrui en danger. Quoi qu'il en soit les conséquences se devinent facilement. Alors que nous nous efforçons de donner une image agréable de notre commune, de la faire mieux connaître et d'y attirer toujours plus de visiteurs, ceux-ci préfèrent choisir d'autres lieux moins coercitifs sans oublier ceux de nos concitoyens qui renoncent à venir faire leurs courses au village où le risque d'une amende majeure trop celui de leurs achats.

* **Exceptionnel** enfin l'héritage pour la commune de toute la fortune d'un médecin luxembourgeois dont le désir le plus cher avait été exaucé, posséder un tombeau dans notre cimetière afin d'y reposer à côté de celle qu'il aimait.

En cherchant je trouverais certainement d'autres faits «exceptionnels» mais ceux qui font l'objet de cet éditorial me paraissent suffisants tout en n'étant pas trop longs, je l'espère, pour être lus jusqu'au bout.

Charles VIDAL.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AMICALE DES CHASSEURS DU REVEST

Monsieur Jean-Marie Marini, président de la Société de chasse du Revest nous informe d'une autorisation de battues aux nuisibles (renards et chats harets) donnée par le directeur départemental de l'agriculture. Ces battues auront lieu deux fois par semaine jusqu'au 31 mars 1986 inclus, le nombre des participants à chacune d'elles ne pouvant dépasser 25, à l'exception des batteurs ou traqueurs non porteurs d'armes à feu.

C.I.L. DE LA MOUTTE, LA RIPELLE

Monsieur Bruno Dravet demeurant 1, rue Paulin-Guérin à Toulon nous informe par lettre du 20 mars 1986 de la création du «C.I.L. de la Moutte, la Ripelle, la Cordière, la Danillonne». Ce C.I.L. touche exclusivement, est-il précisé, la commune du Revest et à la suite de l'assemblée générale du 16 mars 1986 le bureau est constitué par:

Monsieur Bruno DRAVET, président
Monsieur José SANCHEZ, vice-président
Monsieur Patrick LAFON, secrétaire
Monsieur Dominique NAVA, secrétaire-adjoint
Madame Geneviève AGRESTI, trésorière

La commune se trouve donc concernée par quatre C.I.L. dont deux sont entièrement Revestois. Géographiquement, ce dernier né parmi les C.I.L. paraît s'être formé sur le territoire qui relevait jusqu'à présent du C.I.L. des Favières que préside l'amiral Wassilieff.

CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DU VAR

Bien que n'émanant pas d'une société de la commune, nous insérons bien volontiers le texte ci-dessous comme cela nous est demandé pensant qu'il peut vous être utile d'en prendre connaissance.

Le Centre d'amélioration du logement du Var (C.A.L.) est une association à but non lucratif qui poursuit deux objectifs complémentaires:

- lutter contre l'habitat insalubre
- favoriser l'amélioration de l'habitat

Dans ce cadre, toute personne désirant acheter ou rénover un logement ancien peut faire appel aux services du C.A.L. et y recevoir une aide financière, juridique, technique et administrative.

Le service financier recherche dans chaque cas le meilleur financement et sollicite prêts et subventions. Le service technique peut, à la demande, établir plans et devis, passer les marchés, contrôler les chantiers et les factures.



La nature des financements à solliciter dépend essentiellement de la situation du demandeur.

Pour les retraités, les caisses de retraite acceptent de verser des subventions pour aider à l'amélioration ou à l'entretien des logements de leurs ressortissants. Il s'agit bien de **subventions**, il n'y a donc rien à rembourser. Les aides ainsi allouées peuvent atteindre selon les caisses de retraite jusqu'à 90% du montant des travaux, ce qui permet d'envisager des travaux relativement importants. Nous avons signé une convention avec la plupart des caisses de retraite.

Pour les propriétaires bailleurs, le C.A.L. est agréé par l'ANAH pour présenter les demandes de subventions. En effet, le propriétaire ou le locataire d'un logement donné à bail peut obtenir une subvention pour mettre son logement aux normes d'habitabilité.

Cette subvention est calculée en fonction des travaux à réaliser et seule, l'étude des devis peut permettre d'en calculer le montant. Cette participation peut couvrir jusqu'à 40% du montant des travaux.

Pour les propriétaires occupants, s'il s'agit d'acheter, réparer, acquérir, mettre aux normes, des prêts peuvent être sollicités auprès de divers organismes, tels que le Crédit Immobilier, la Caisse d'Épargne, le C.I.L., la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Notre rôle consistera à établir le meilleur équilibre financier possible.

Nous pouvons également présenter les dossiers aux organismes prêteurs et prendre en charge l'aspect technique et administratif de l'opération.

Il n'est pas possible d'expliquer, ici, toutes les possibilités du C.A.L.

LA VIE DES SOCIETES

Notre personnel est à la disposition de tous ceux qui ont choisi de vivre dans un logement ancien pour leur rendre un service efficace et compétent.

Le C.A.L. du Var se tient à votre disposition pour vous aider.
Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires à :

Notre siège social

1, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. : 94.89.02.27

Nos bureaux de Draguignan

1, boulevard Foch
83300 DRAGUIGNAN
Tél. : 94.68.43.75

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures.
Le mercredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

7 FEVRIER

Les panneaux indicateurs de STOP actuellement placés à :

- débouché du chemin Estienne d'Orvès sur l'avenue des Poilus.
- débouché du chemin de la Salvatte sur l'avenue Marius-Rouquier.
- intersection du chemin de la Salvatte avec le chemin de l'Oratoire.

sont remplacés par des panneaux indicateurs de «voie non prioritaire». Applicable à partir du 15 février 1986.

19 FEVRIER

Monsieur Dominique Moretti, adjoint au maire, est délégué pour s'occuper de la police municipale.

28 FEVRIER

Le stationnement le long du côté Ouest du chemin Estienne d'Orvès entre l'avenue des Poilus et le chemin des Châteaux d'eau est interdit à compter du 1er mars 1986.

7 MARS

Le «STOP» placé au débouché du chemin du Colombier à l'entrée du village est supprimé. Toutefois les véhicules venant dudit chemin du Colombier devront à leur arrivée au village céder la priorité aux véhicules venant de leur droite aussi bien que de leur gauche. La signalisation appropriée est mise en place à compter du 10 mars 1986.

ARRETES MUNICIPALES

ACTIVITES MUNICIPALES

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- * Mardi 21 janvier
- * Mardi 4 mars
- * Mardi 25 mars

— * —

PRINCIPALES DECISIONS

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Choix du régime de subvention au profit d'opérations déterminées.

PATINOIRE

Acceptation du nouveau plan de financement et de la nouvelle répartition des voix attribuées aux délégués à la suite du désistement de la commune de La Valette.

SECOURS ET INCENDIE

Acceptation des statuts définitifs du syndicat intercommunal auquel siégeront le maire, Monsieur Moretti et Monsieur N'Guyen.

CONSEIL COMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Désignation des membres nommés par le conseil municipal: Mesdames Regnaud et Lepretre, Messieurs Bonnefoy, Cortez, O'Lanyer, Philibert et Tocanier. Le conseil est présidé par le maire.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Tarifs applicables à partir du 1er janvier 1986:
eau: 4,74; surtaxe d'assainissement 0,95 par mètre cube.

MATERIEL

Achat de matériel pour équiper les nouveaux bureaux du rez-de-chaussée de la mairie et de trois panneaux d'information communale pour l'extérieur.

T.U.C.

Poursuite de l'expérience en 1986.

REFECTION DE TABLEAUX

La réfection est confiée à l'école des Beaux Arts de Chateaufrenard. La mairie de Toulon a bien voulu se charger du transport.

REVISION DU P.O.S.

Le conseil entérine le choix du bureau d'études B.E.G.E.A.T. retenu à la suite d'une adjudication. Signature d'une convention.

FEMMES DE PLUS DE QUARANTE ANS

Participation au dispositif d'insertion professionnelle en faveur des femmes isolées, sans ressources, d'au moins quarante ans. Acceptation de deux postes.

CENTRE AERE

Le centre fonctionnera pendant les vacances de Pâques. Tarif journalier 35 francs pour le premier enfant d'une famille et 32 francs pour ses frères et ses sœurs.



Rentrée sans accidents.

SCOLARITE

Accord pour rembourser aux communes voisines les frais de fonctionnement engagés pour les enfants du Renvest fréquentant les écoles publiques ou privées de ces communes à l'exception des classes primaires car il existe suffisamment de place dans notre propre école sans courir le risque d'une nouvelle suppression de poste.

INFORMATIQUE

Achat d'un nano-réseau à implanter à l'école primaire où il sera utilisé par les élèves et permettra la création d'un club «informatique». Extension, par ailleurs, du système informatique du secrétariat de la mairie.

VCEU

Il est demandé que le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères bénéficie d'un taux réduit pour la T.V.A.

ACTIVITES MUNICIPALES

VERDUN

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Verdun il a été décidé d'apposer une plaque ou de donner le nom de Verdun à une place ou une rue. Il est fait appel à toutes les suggestions.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

- Section de fonctionnement équilibrée à: 7.979.204
- Section d'investissement équilibrée: 4.182.674



Gâteau des Rois du Personnel Communal.

BUDGET PRIMITIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Section de fonctionnement équilibrée à: 1.295.753
- Section d'investissement équilibrée à: 418.080

MODIFICATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

La ville de Toulon nous majorant de 14 centimes le prix du mètre cube d'eau achetée, cette majoration ne peut qu'être répercutée sur le prix de vente aux abonnés qui passe de 4,74 à 4,88 francs à partir du 1er mai 1986.

De même la taxe de participation au syndicat intercommunal des eaux usées est passée de 4 à 12 francs par habitant depuis le 1er janvier ce qui oblige à augmenter la surtaxe applicable aux abonnés de 0,95 à 1,15 franc par mètre cube.

Il est impossible de faire autrement le budget de l'eau et de l'assainissement étant autonome et, vu le petit nombre d'abonnés, en équilibre précaire.

CONCERTATION

Avant la réalisation de la Z.A.C. du Rocher, à Malvalon, une concertation est ouverte avec toutes les personnes intéressées. Réunion tenue le 26 mars.

REUNIONS DE TRAVAIL

✧ DANS LA COMMUNE

Vendredi 3 janvier

Préparation à la journée du 7 janvier - Lancement de la campagne «Rentrées scolaires sans accident» - Mairie, gendarmerie, D.D.E., Prévention routière et parents d'élèves.

Lundi 13 janvier

Etude des dossiers des candidats au poste de commis de mairie laissé libre par le départ à la retraite du titulaire.

Mardi 14 janvier

Séance de travail de l'ensemble du conseil municipal - Information sur l'organisation des élections du 16 mars - Travaux.

Lundi 20 janvier

Confection des menus pour le mois de février avec les représentants des parents et des Enseignants ainsi que le personnel cuisinier.

Mercredi 29 janvier

Etude sur le terrain de l'implantation d'une station service à la Ripelle - Mairie de Toulon, du Revest, représentant de Total, garage «Des Grillons».

Mardi 4 février

Tour d'horizon entre une commission du conseil municipal et la police municipale - Il est décidé de tenir une réunion commune tous les vendredis.

Mercredi 5 février

Préparation du stage à la neige avec la présence des stagiaires.

Mardi 11 février

Ensemble du conseil municipal - Préparation des budgets primitifs.

Mercredi 12 février

Première réunion du Conseil communal de prévention de la délinquance.

ACTIVITES MUNICIPALES

Lundi 24 février

Confection des menus pour le mois de mars. Même participants que le 20 janvier.

Vendredi 28 février

Préparation à la révision du P.O.S. avec la D.D.E. et le B.E.G.E.A.T. (bureau d'études).

Mardi 18 mars

Compte rendu de l'étude préliminaire réalisée par le B.E.G.E.A.T. dans le cadre de la révision du P.O.S. - Participation de la D.D.E.

Jeudi 20 mars

Commission de sécurité - Agrandissement de la poste - Représentant des P.T.T. et officier des pompiers chargé de la sécurité.

Vendredi 21 mars

Commission des impôts et service du cadastre - Mise à jour.

Jeudi 27 mars

Confection des menus pour le mois d'avril. Mêmes participants que les 20 janvier et 24 février.

Mercredi 26 mars

Concertation sur la ZAC du Rocher - Présence du public et de l'architecte chargé du projet, Monsieur Luyton.

Jeudi 27 mars

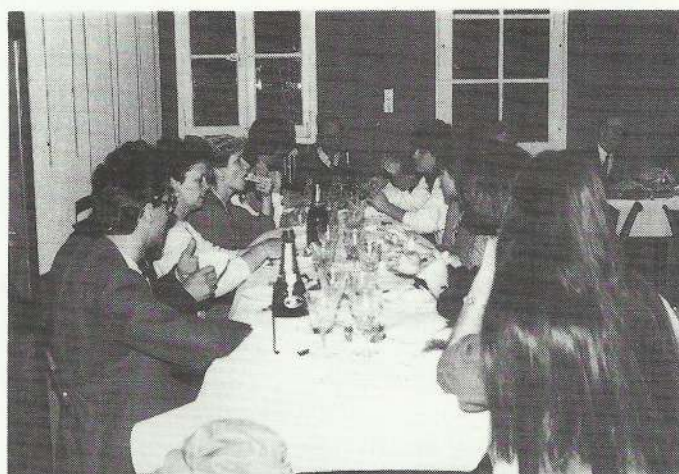
Syndicat intercommunal de Tourris avec les représentants de la mairie de La Valette.

PARTICIPATION A DEUX CONSEILS D'ECOLE

Samedi 8 mars - Ecole primaire

Samedi 15 mars - Ecole maternelle du Hameau.

Loto E.S.R.M.



Gâteau des Rois du Personnel Communal.

✱ HORS COMMUNE

Lundi 13 janvier

Mairie de Toulon - Mise au point des statuts définitifs du Syndicat intercommunal de secours et d'incendie.

Mardi 14 janvier

Mairie de La Garde - Modification des statuts du Syndicat intercommunal d'achat de la patinoire après le désistement de La Valette.

Jeudi 30 janvier

Toulon - Cabinet de Madame le Sénateur Le Belle-gou-Beguïn - Financement de la salle polyvalente.

Jeudi 13 février

Mairie de La Garde - Etablissement des statuts définitifs du Syndicat d'achat de la patinoire avec répartition des voix entre les délégués des communes membres.

Jeudi 20 février

Préfecture - Commission départementale d'urbanisme commercial - Projet d'implantation d'une grande surface à La Valette.

Mardi 25 février

Conseil général - Directeur du service Culture - Recherche de subventions pour la salle polyvalente.

Mercredi 26 février

Toulon - Syndicat intercommunal des transports - Répartition des dépenses.

Vendredi 28 février

Directeur départemental de jeunesse et sports - Recherche de subventions pour la salle polyvalente - Démarche infructueuse, ce service ne disposant plus de crédits de subvention.

ACTIVITES MUNICIPALES

Samedi 20 mars

Préfecture - Conseil départemental d'urbanisme commercial - Implantation d'une grande surface à Toulon (quartier Besagne) puis d'une «petite et moyenne entreprise» à La Valette ainsi qu'un transfert avec extension de grande surface toujours sur le territoire de cette dernière commune.

Mercredi 26 mars

Bormes-les-Mimosas - SIVAAD avec Commission des écoles et cuisinières.



Le Loto du Tennis-Club.

MANIFESTATIONS

Mardi 7 janvier

Inauguration par le Préfet, Commissaire de la République, de la campagne «Rentrée scolaire sans accident» à l'école primaire de la Salvatte avec la participation des hautes autorités du département, de la police nationale et de la gendarmerie.

Jeudi 9 janvier

Gâteau des rois dans les écoles.

Mercredi 15 janvier

Gâteau des rois du conseil municipal et du personnel communal.

Vendredi 31 janvier

«Pot» de départ à la retraite de Maurice Gensac.

INVITATIONS

✧ DANS LA COMMUNE

Samedi 18 janvier

Gâteau des rois des anciens combattants.

Vendredi 24 janvier

Loto du tennis-club municipal.

✧ HORS COMMUNE

Vendredi 10 janvier

Toulon - Visite de la caserne des pompiers avec remise de décorations.

Dimanche 19 janvier

Toulon - Assemblée générale de l'Association départementale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes du Var.

Vendredi 24 janvier

La Garde - Inauguration de la Maison communale des sciences et des techniques.

Mardi 4 février

Toulon - Vernissage à la galerie de peinture Roosevelt - Madame Perrimon.

Vendredi 7 février

Chateaufallon - Assemblée générale des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics du Var - Participation des candidats aux élections législatives.

Samedi 8 février

Toulon - Assemblée générale de l'Association «les droits du piéton».

Lundi 10 février

Préfecture - Réception en l'honneur du départ du sous-préfet Abad, chargé de l'arrondissement de Toulon et du colonel Krebs, commandant la gendarmerie dans le Var.

Samedi 8 mars

Toulon - Assemblée générale du comité départemental de la santé.

Samedi 15 mars

La Seyne - Inauguration de l'atelier de peinture de Madame Nolfi-Mabili, professeur à l'école des Beaux-Arts.

ACTIVITES MUNICIPALES

Vendredi 21 mars

Hyères - Réception pour le départ du capitaine de vaisseau O'Lanyer, directeur de l'action sociale des armées de la 3e Région Maritime.

RECEPTIONS

Mardi 7 janvier

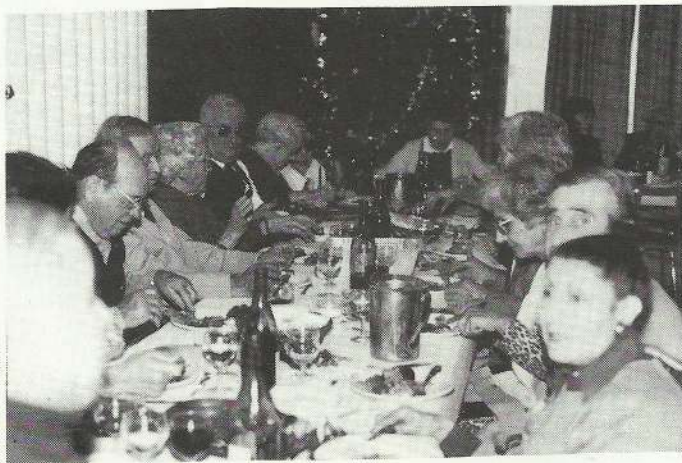
Préfet, hautes personnalités du département, représentants des parents d'élèves, police nationale et gendarmerie à l'école primaire choisie pour le lancement de la campagne «Rentrée scolaire sans accident».

Jeudi 9 janvier

Parents d'élèves ne pouvant être scolarisés en maternelle car n'ayant pas atteint 3 ans à la rentrée.

Jeudi 16 janvier

Candidats au poste de commis de mairie - Entretien avec la commission chargée de l'étude de leurs dossiers.



Gâteau des Rois.

Mardi 21 janvier

Monsieur Dravet, architecte, état du dossier de la salle polyvalente - Préparation à la demande du permis de construire.

Lundi 3 février

Candidats du parti socialiste aux élections législatives et régionales.

Vendredi 7 février

Monsieur Viette, responsable de l'école de musique - Situation et avenir de l'école.



Retraite GENSAC.

Vendredi 28 février

Monsieur Nedelec, journaliste à Var-Matin République - Tour d'horizon.

Lundi 3 mars

Bureau du C.I.L. du Bas-Revest - Questions posées par les membres du comité.

Vendredi 7 mars

Candidats du Parti R.P.R. aux élections législatives et régionales.

Vendredi 18 mars

Amiral Wassilieff, président du C.I.L. des Favières - Urbanisation du secteur de la Ripelle dans le cadre de la révision du P.O.S.

Lundi 22 mars

Messieurs Vincenot, Granarolo et Royer - Préparation du spectacle de cet été «Histoires du Revest».

Lundi 22 mars

Comité de soutien à Jojo - Situation et problèmes de voisinage.



STAGES

Départ le dimanche 30 mars des jeunes pour le stage de ski d'une semaine sous la conduite de Pierre Cortez.

TRAVAUX EFFECTUES



PAR DES ENTREPRISES

Mise en conformité des installations électriques aux entrepôts municipaux.

Début des travaux de renforcement de protection au Tennis.

Réfection complète du mur boulevard de l'Egalité.

Installation alarme et téléphonique locaux rez-de-chaussée mairie.

Débroussaillage terrains municipaux du Haut Ray.

Acte de Vandalisme!



PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Travaux de voirie chemins de la Carraire, du Val d'Ardène, des Teissères et route de la Salvatte.

Remise en état des locaux «Accueil, Service des eaux et Police» au rez-de-chaussée de la mairie.

Remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable du Haut Ray.

Changement de compteurs après gel.

Nettoyage du ruisseau de Mon Plaisir.

Réfection peinture préau école primaire.

Mise en état classes préfabriquées Dardennes.

Confection de dix-huit panneaux d'affichage.

Confection de quatre tableaux.

Confection de meubles divers pour les trois écoles et la cantine.

1986

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.	1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.	1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.	1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.	1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.	1. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

Histoires du Revest - Spectacle à la manière des conteurs, à la Tour, réalisé par Philippe Vincenot et Philippe Granarolo.

Samedi 5 juillet - 21 heures
Samedi 12 juillet - 21 heures
Samedi 26 juillet - 21 heures

Samedi 2 août - 21 heures
Vendredi 8 août - 21 heures
Vendredi 15 août - 21 heures
Samedi 23 août - 21 heures

Les fourberies de Scapin de **Molière**, spectacle de rue au Revest, spectacle réalisé par le théâtre de La Godille de Toulon.

*** Samedi 21 juin - 21 heures



Concert du groupe Composit, au château de la Ripelle (cinq musiciens jouent des œuvres de Stéphane Caplain).

☆☆ Samedi 9 août - 21 heures ☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Les tragédiennes sont venues de **Saint-John Perse**, spectacle réalisé par Dominique Lardenois, spectacle en co-production à l'initiative de la municipalité.

Deux représentations au château de la Ripelle.
*** Jeudi 14 août - 21 heures
*** Samedi 16 août - 21 heures



**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES
LE REVEST-LES-EAUX – ETE 1986**



AUTRES MANIFESTATIONS PREVUES

FOIRE ARTISANALE

Exposition de vieux Moustiers
Samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 mai - Pentecôte.

CONCOURS DE PECHE

Pour les jeunes - Dimanche 1er juin
Pour les adultes - Dimanche 8 juin

EXPOSITION CANINE

Dimanche 29 juin

FINALE DU CONCOURS DE LA PREVENTION ROUTIERE

Mercredi 18 juin.

FETE DE SAINT-CHRISTOPHE

Samedi 19, dimanche 20, lundi 21 juillet.

FETE DE SAINTE-ROSE

En septembre

EN BREF

NOS PEINTRES ONT EXPOSE

* Jean SARDI

du 4 au 8 février, à la galerie Roosevelt à Toulon
«Petits Formats».

* Pierre TROFIMOFF

du 27 mars au 17 mai, à la galerie Sinibaldi,
rue Paradis et rue Dragon à Marseille.

* Michel DUFRESNE

du 6 au 29 mars, à la Maison des Jeunes et de la Culture
à Toulon «sur papier Canson».

CETTE FOIS IL EST RETRAITE

Il n'était pas tout à fait parti écrivions-nous dans le précédent bulletin. Cette fois il est parti tout à fait mais de la mairie seulement car c'est au Revest qu'il a choisi de rester. Des amis seulement, c'est-à-dire beaucoup de monde, assistaient au «pot» de départ que Maurice Gensac offrait le 31 janvier dans les locaux, du restaurant municipal. Entré tout jeune dans la Résistance puis engagé volontaire le 1er octobre 1944 et libéré le 17 juillet 1946, le hasard

des circonstances le fit embaucher au Revest le 1er octobre 1952 comme garde champêtre. Nommé commis le 1er mai 1963 puis agent principal le 1er janvier 1970 c'est donc après plus de 33 ans passés à la mairie qu'il termine sa carrière communale au soir du 5 février 1986. «Vous étiez une encyclopédie vivante pour toutes les questions qui se posaient dans le service et auxquelles vous apportiez toujours avec le sourire la solution la meilleure» lui a dit le maire dans les quelques mots prononcés en cette circonstance au cours desquels il n'a pas manqué d'associer Madame Gensac qui, tout comme son mari, répondait gentiment quant le téléphone sonnait aussi bien le jour que la nuit, la semaine ou le dimanche lorsque les bureaux étaient fermés. Une chaîne radio lui a été offerte par les personnels du secrétariat, de la voirie et des écoles auxquels s'était associé le conseil municipal sans oublier la médaille d'honneur de la commune. Emu, ce qui ne lui ressemble guère, Maurice Gensac en remerciant tous ceux qui l'entouraient dit sa joie d'avoir travaillé dans notre commune. Et maintenant longue, longue et heureuse retraite.

CARNAVAL

Canarval retardé à cause du mauvais temps. C'est mardi 25 février qu'accompagnés par les enseignants et de nombreux parents, les enfants ont abandonné leurs classes pendant l'après-midi pour parcourir les rues de la commune, tout joyeux et excités sous les déguisements les plus divers. Beaucoup de monde pour les voir, les applaudir et les complimenter. Heureux carnaval! Heureuse jeunesse.

FEMMES DE PLUS DE QUARANTE ANS

Un dispositif d'insertion professionnelle pour les femmes isolées, privées d'emploi et âgées de plus de quarante ans ayant été mis sur pied, le conseil municipal a accepté d'y faire participer la commune pour deux emplois.

Les conditions ci-dessus étant remplies, les intéressées bénéficient d'un contrat de neuf mois pour 20 heures de travail par semaine et un salaire de 1800 francs par mois. L'Etat rembourse aux communes 80 à 95% du salaire selon le cas, règle les charges sociales et prend en compte les frais d'une formation professionnelle. Le contrat est donc pluripartite et concerne les candidates, la commune, l'Etat et l'organisme chargé de la formation professionnelle.

Le principe est à peu près le même que celui des T.U.C. Des demandes sont déjà parvenues dont plusieurs ne remplissaient pas les conditions requises. Seules deux d'entre elles paraissent les remplir.

✱

IMPÔTS

Notons que le percepteur s'est tenu à la mairie le jeudi 6 février à la disposition des contribuables. De son côté, Monsieur Fenassile, expert-comptable, a tenu une permanence le jeudi 20 février, toujours à la mairie, pour aider les personnes ayant des difficultés pour remplir leur feuille de déclaration.

En ce qui concerne les impôts locaux qu'auront à payer les contribuables en 1986, on peut indiquer que le conseil municipal a décidé de maintenir les taux appliqués aux bases de 1985. La majoration des trois bases (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) est calculée selon la formule: $1,08 \times 0,974$ soit + 5,192%.

Ce taux devrait correspondre à l'augmentation de la part des impôts revenant à la commune qui figurera sur l'avis qui vous parviendra. La majoration de base de la taxe professionnelle est de 1,76% pour les établissements existant au 31 décembre 1983. Il ne faut pas oublier que sur l'avis à payer qui vous parviendra de la perception s'ajouteront les parts revenant au Conseil général et au Conseil Régional ainsi que les frais d'établissement des rôles prélevés par la perception. Il faut donc bien différencier ce qui reviendra à la commune du total que vous aurez à payer. Il n'est pas inutile de le souligner. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères subira, quant à elle, une nouvelle et sensible augmentation, d'environ 50% par rapport à 1985. Sa croissance devrait pouvoir ralentir à partir de 1987 sauf imprévus pouvant survenir au niveau du syndicat intercommunal de traitement, de l'usine d'incinération ou de nos propres dépenses de service. En l'état actuel cette taxe

est loin de rapporter à la commune le montant réel des dépenses engagées pour assurer le ramassage d'une façon correcte.

✱

CLUB INFORMATIQUE

Ça y est le budget 1986 est voté avec les crédits pour l'achat d'un nano-réseau à six postes de travail branchés sur un plus gros ordinateur central. Les travaux d'installation électrique et d'extension du système de protection contre le vol vont être entrepris et nous achèterons le matériel aussitôt que nous le pourrons. Il convient de savoir en effet qu'une fois le budget voté les dépenses ne peuvent être réalisées qu'en fonction de la rentrée des recettes. Il est donc impossible comme on pourrait le supposer de procéder aussitôt aux achats et aux travaux programmés car les recettes s'échelonnent sur les douze mois de l'année et il est indispensable de ne pas se trouver en rupture d'équilibre budgétaire.

✱

LE DOCTEUR GODART

A peu près personne ne le connaissait et pourtant il gardait une grande reconnaissance à notre commune pour avoir accepté de lui vendre un caveau lors de la précédente extension de notre cimetière alors qu'il habitait à la chapelle des Moulins, sur le territoire de Toulon. Au décès de sa compagne il repartit vers le grand Duché du Luxembourg dont il était originaire et ne retourna au Revest que le vendredi 17 janvier pour y être enterré à côté d'elle, dans leur tombeau. Il faisait très froid ce matin là et seuls le maire avec les deux premiers adjoints et le personnel du cimetière ont assisté à son inhumation. Sa reconnaissance, il l'a manifestée en légant sa fortune à notre village. Le montant exact de l'héritage ne nous est pas connu mais il semble qu'après le paiement des frais il devrait s'élever à sept cent mille francs environ. C'est vraiment une surprise car jamais nous n'avions été avertis des intentions testamentaires du docteur Godart. Nous ne pouvons nous empêcher de songer au vers de La Fontaine «Un bienfait n'est jamais perdu» bien que ce ne fut pas un bienfait mais simplement un service que nous avons rendu en acceptant de vendre un tombeau.



LIVRES

Après «Le Pacha» et «Batailles aux Malouines» notre distingué concitoyen, l'amiral Wassilieff, vient de publier son troisième livre «Le Tonnerre des Armes» qui a connu le même succès que les deux précédents qu'on ne trouve d'ailleurs plus jusqu'à ce que sorte bientôt le nouveau tirage en cours d'édition. On ne raconte pas, on ne résume pas un ouvrage où la plume du romancier utilise alertement le si haut degré de connaissances techniques que seuls doivent posséder ceux qui furent un jour «le Pacha».

On lit et très vite le roman paraît céder la place au récit de combats qui se sont déroulés dans des temps et des lieux différents entre 1939 et 1945 sans que jamais, cependant, le lecteur n'éprouve un sentiment de dispersion. C'est une gageure que l'auteur a tenue puis gagnée et nous sommes fiers parce qu'il «est de chez nous».



Rentrée sans accidents.

MUSIQUE

Décidément Le Revest est à l'honneur car le jeune Sylvain Lecoutre, âgé de huit ans, élève de la classe de Madame Hélène à l'école de musique municipale, a obtenu en début d'année une médaille d'argent au concours international d'accordéon dans les Alpes Maritimes puis ces jours derniers une médaille d'or avec mention très bien à Montpellier.

De plus il a été sélectionné pour la finale de l'accordéon Club de Provence qui aura lieu à Paris dans le courant du mois de mai prochain.

Nous le félicitons très affectueusement et exprimons tous nos compliments aux parents du jeune lauréat sans oublier Madame Hélène, son professeur. Grâce à elle et à son jeune élève au talent prometteur, notre école est maintenant connue et renommée hors des limites de notre département. Alors à tous les deux un grand bravo et un grand merci.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Depuis le 27 février les locaux du rez-de-chaussée sont aménagés et devenus fonctionnels. Deux portes vitrées s'ouvrent à gauche sur l'accueil et le service de l'eau, à droite sur les bureaux de la police municipale. L'avantage est d'éviter au public de monter à l'étage lorsque c'est inutile et permettre à la dactylo qui se trouve au premier de pouvoir mieux travailler sans avoir à s'interrompre comme c'était le cas jusque là chaque fois que quelqu'un se présentait au secrétariat. L'accueil est assuré par de jeunes, sympathiques et souriantes T.U.C. qui, en même temps, assurent le stand téléphonique et les photocopies.

FELICITATIONS

Le capitaine de vaisseau O'Lanyer qui demeure à Fontanieu et qui vient d'être élevé au grade de contre-amiral quitte ses fonctions de directeur de l'Action sociale des armées de la 3^e région maritime. A cette occasion le contre-amiral et Madame O'Lanyer avec une grande distinction et beaucoup de gentillesse ont reçu le 21 mars dans les salons de la Maison familiale des armées à Hyères les plus hautes autorités maritimes et quelques personnalités civiles. Qu'il nous soit permis d'exprimer toutes nos félicitations et tous nos vœux en soulignant que Monsieur O'Lanyer a bien voulu accepter de participer à notre conseil communal de prévention de la délinquance.

L'ORMEAU

Les ans et le froid ne l'ont pas épargné, si bien que ses hautes branches menaçaient de tomber et qu'il a fallu, le cœur gros, se résoudre à intervenir. C'est le 20 février qu'un spécialiste de la mairie de Toulon, mis aimablement à notre disposition, a procédé avec l'aide de notre service de la voirie et de l'échelle des pompiers à un peu plus qu'un étêtage. Tout danger est écarté. Il reste une petite branche à notre «ormeau» qui, vu son âge, serait plutôt un orme. Peut-être un nouveau feuillage va-t-il apparaître pour la satisfaction de tous.





CONSEIL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La montée de la délinquance a conduit à la mise en place de conseils de prévention aux niveau national et départemental ainsi qu'en quelques communes parmi lesquelles il nous est apparu utile de figurer. Le conseil placé sous la présidence du maire comprend seize membres dont sept désignés par le Commissaire de la République plus le Procureur de la République, membre de droit, et sept membres choisis par le conseil municipal auxquels s'ajoute le maire.

Les membres nommés par le Commissaire de la République sont :

- Monsieur Puyjarinet, inspecteur départemental de l'Education nationale.
- Le commandant de la Brigade territoriale de gendarmerie de Toulon.
- Monsieur Olivier, professeur d'éducation physique et sportive - Conseiller de secteur de Toulon-Ouest, représentant le directeur départemental de «Jeunesse et Sports».
- Madame MALAFOSSE, inspectrice à la D.D.A.S.S.
- Monsieur Rouzard, chef du centre d'observation et d'éducation surveillée du Var.
- Monsieur Martinon, directeur adjoint du travail et de l'emploi ou en cas d'empêchement Monsieur Cougal, chef de centre.
- Madame le Docteur Gaspari, médecin inspecteur départemental de la santé.

Le conseil municipal a désigné :

- Madame Regnaud, adjointe au maire.
- Monsieur Cortez, conseiller municipal Commission des sports.
- Monsieur Bonnefoy, représentant des parents d'élèves.
- Le capitaine de vaisseau O'Lanyer, spécialiste de l'action sociale.
- Monsieur Tocanier, assistant social et sociologue.
- Madame Lepretre, mère de famille.
- Monsieur Philibert, père de famille.

La première réunion s'est tenue le 12 février et le représentant de la gendarmerie ayant précisé que ses services n'enregistraient que très peu de plaintes sur la commune, c'est donc le problème de la drogue qui a retenu, en priorité, l'attention du conseil.



Gâteau des Rois.

ATTENTAT

Pas de victimes mais des dégâts et surtout une «première» au Revest dont nous nous serions bien volontiers passés. Dans la nuit du 15 au 16 mars, précédant le dimanche des élections, une explosion a endommagé la vitrine du bar de La Fontaine, brisé des vitres des maisons alentour et de voitures garées dans le voisinage ainsi que le vieux vitrail situé au-dessus de la porte de l'église. On comprend et nous la partageons l'émotion de Madame Sola, propriétaire du bar de La Fontaine, tout en espérant avec elle l'arrestation des coupables.



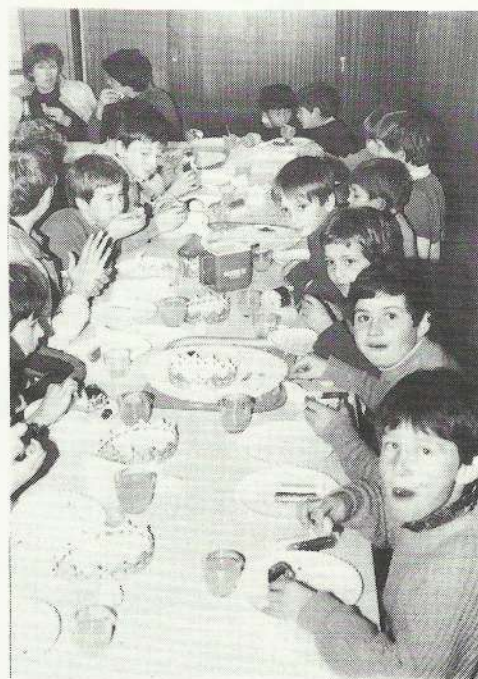
Gâteau des Rois E.S.C.R.M.

CAMILLE ROME

De nombreux Revestois se sont souvenus de Camille Rome qui fut le dernier de nos gardes champêtres à prendre sa retraite après de longues années de marches au travers de la commune, de gentillesse et de dévouement. Une mauvaise grippe qui s'est compliquée et le 28 janvier des représentants de la mairie et beaucoup de nos concitoyens l'ont accompagné avec tristesse au cimetière central de Toulon où il repose. Il était normal que nous ayons, ici, une pensée pour lui.

Gâteau des Rois E.S.C.R.M.

Notre collaborateur, Paul Martinet, vient d'éprouver une très grosse peine. En témoignage d'amitié qu'il nous permette de diffuser cette poésie qu'il a écrite le 14 juillet.



LES BICHES

C'était le temps
De ma jeunesse,
Un temps de jeunesse
Qui s'est étiré
D'été en été
Jusqu'à maintenant
Les biches défilaient
Paisiblement
Moi je les regardais
Une fleur entre les dents
L'inquiétude en dedans.
L'une d'elle manquait
Séduite par un daguet
Au fond de la forêt.
Je n'ai pas eu le courage
D'éclater de rage
Je n'ai plus que le temps
De ma vieillesse.
Et je suis parti à pas lents
Dans les fougères épaisses
Loin, pour m'arrêter
Et écouter
Naseaux au vent
La Nuit tomber.

Paul MARTINET.

NOTRE CARNET

NOUS OFFRONS TOUS NOS VŒUX A:

Marie-Françoise ALESSANDRI et Gérard SERAFINI
mariés le 3 février.

Christine SIMIONATO et Charles GUIGLION
mariés le 8 février.

Sylvie SEIGLE et Patrick DELAHAYE
mariés le 15 février.

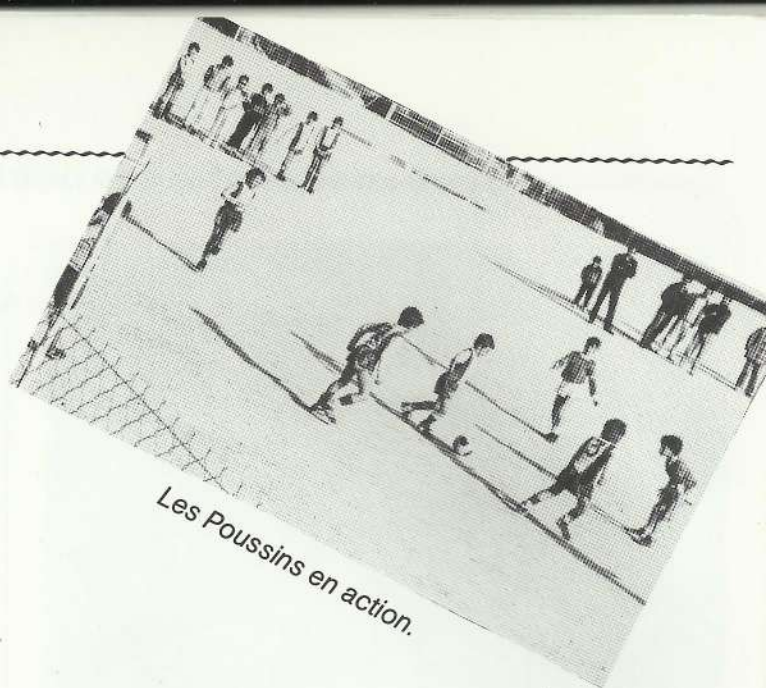
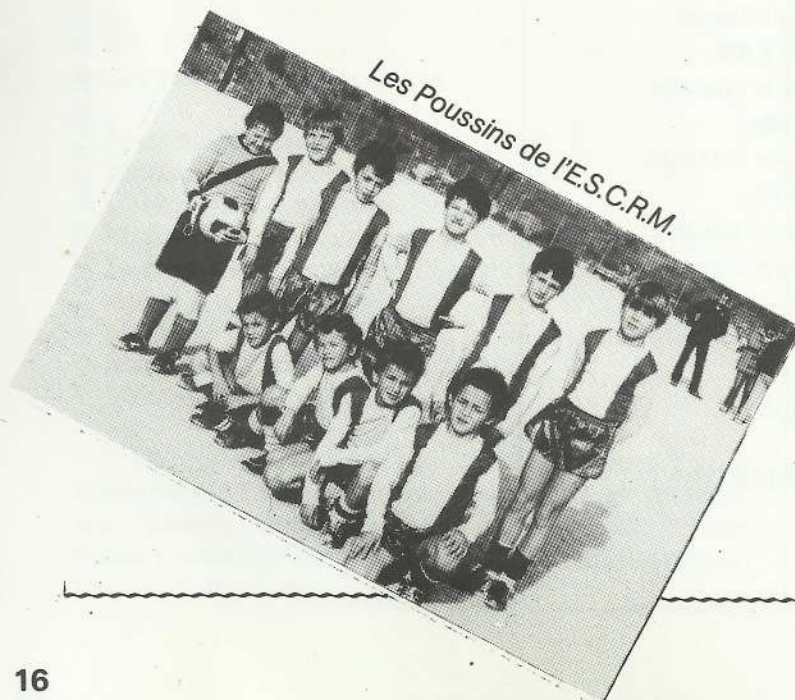
Mireille FLORENT et Jean-Paul LESOT
mariés le 28 février.



NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A:

Renaud ORLANDI	né le 4 janvier
Mathias CAVAILLE	né le 24 février
Lucie MARTINEZ-ALBINANA	née le 17 mars
Grégory GARNIER	né le 26 mars

et à tous ceux dont la transmission de naissance
ne nous est pas encore parvenue.



NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE:

Joseph MORENO-RUIZ	décédé le 22 janvier
Joseph SAUVAIRE	décédé le 1er février
Jules GROSSE	décédé le 7 février
Victorin SAUVAIRE	décédé le 11 février
Amélie SORACE, née GUYON	décédée le 19 février
Jeannine MARTINET, née BRUNIN	décédée le 17 mars



DANS LE CONSEIL MUNICIPAL

Nous assurons notre collègue Jean-Claude Grosse et sa famille de toute notre amitié et de nos condoléances pour le décès de son père.

Quant à Victorin Sauvaire, c'était l'oncle de notre maire honoraire et premier adjoint Alphonse Sauvaire. Que toute la famille de Victorin Sauvaire soit assurée de la part que nous prenons à sa peine.

Enfin une heureuse nouvelle: Madame Brochen, notre secrétaire de mairie est grand-mère d'un petit Grégory depuis le 26 mars. Toutes nos félicitations aux grands-parents, aux parents et tous nos vœux au bébé.

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER

Reportage Photographique de Pierre CORTEZ

Imprimerie SAINT-JEAN

— Gérard BONA —

83000 TOULON

☎ 94.41.16 14
